

LA CHARTE

« LE TARIN »

La monnaie locale de Haute Tarentaise

Cette monnaie locale est complémentaire à l'euro. Elle favorise les échanges et services au niveau de notre vallée. Cet outil de développement tisse un réseau dans lequel le citoyen redevient acteur de sa consommation.

En adhérant à la charte, je contribue à :

- Relocaliser l'économie sur notre territoire tout en la rendant plus humaine et durable
- Promouvoir notre patrimoine, notre savoir-faire et notre identité
- Mettre en lien les acteurs de Haute Tarentaise afin de développer la solidarité entre commerces, entreprises, associations, producteurs locaux, artisans, collectivités et citoyens
- Réduire l'impact environnemental en relocalisant les échanges
- Valoriser une consommation plus responsable et de qualité.

1 Tarin = 1 €